

# Bieujac' Actus

La Mairie

Vie Bieujacaise

ANNÉE 2023



**BIEUJAC RÉSONNE !!,  
s'illumine & se colore**

(P11)

## LES PROJETS DÉFILENT...



## LES TRAVAUX SUR LA COMMUNE



## LES ÉVÈNEMENTS DU VILLAGE





## La Mairie

- L'édito de Monsieur le Maire .....P2
- Ouverture zone de dépôt de végétaux .....P3
- Achat véhicule utilitaire
- Travaux PMR «La Maison» .....P4
- Création Jardin des souvenirs
- Espace de cavurnes
- Mise en accessibilité PMR .....P5  
de l'entrée de l'Église
- Finances
- La Brigade des routes .....P6
- Faucardage des routes
- Réfection des routes .....P7
- Pose des panneaux
- Peinture routière / Enseigne école
- Lutte contre le frelon asiatique .....P8
- Cadeaux aux anciens
- PLUI / Urbanisme .....P8-9

## La Vie Bieujacaise

- Plats à emporter : Food truck.....P9
- Cérémonies commémoratives
- La fête des lumières.....P10
- Vœux
- Repas des aînés.....P11
- La fête du village
- La fête des années 70
- Agenda / Etat civil.....P12

### Le Mot du maire...



Chères Bieujacaises, chers Bieujacais,

En retraçant cette année 2023 qui vient de s'écouler, je souhaite en premier lieu évoquer quelques faits marquants.

En effet, Bieujac a, une nouvelle fois, vécu au rythme de nombreuses manifestations : les vœux du Conseil Municipal, le repas de aînés, le carnaval, la fête de l'école, la fête du village, les représentations de théâtre, la fête des années 70 avec, pour la première fois dans l'histoire du village, un feu d'artifice offert aux habitants par la municipalité. Ces moments de convivialité ont été clôturés par la fête des lumières annonçant Noël.

En complément il est important, de souligner les animations proposées tout au long de l'année par La Maison de Bieujac.

Un grand merci aux bénévoles des associations locales organisatrices : le comité des fêtes, Bieujac Arts et Cultures, la société de chasse, ainsi que la commission Fêtes et Cérémonies, pour ces moments de partage et de convivialité, qui font battre le cœur du village en entretenant le lien social si cher à notre commune.

Je profite de ce bulletin, pour remercier sincèrement les élus et les services municipaux, pour leur implication dans la vie quotidienne de notre village et la réalisation de nombreux projets que vous allez découvrir dans ce bulletin.

Je vous souhaite de passer de très bonnes fêtes de fin d'année et je vous invite à nous retrouver pour la cérémonie des vœux de la commune,

**le samedi 27 Janvier 2024  
à 19 h à la salle polyvalente.**

Enfin, l'ensemble du Conseil Municipal se joint à moi pour souhaiter d'ores et déjà à chacune et chacun d'entre vous une excellente année 2024. Qu'elle soit synonyme de bonne santé et de prospérité pour vous, votre famille et toutes les personnes qui vous sont chères.

Avec tout mon dévouement.  
Bien sincèrement à vous.

Votre Maire,  
Frédéric BIRAC



### Ouverture d'une zone de dépôt de végétaux



L'enjeu environnemental demeure l'un des engagements forts de la Commune mais aussi l'une des préoccupations majeures des bieujacaises et des bieujacais comme en témoignent les questionnements et les attentes soulevés lors des différentes rencontres citoyennes.

«L'enjeu environnemental : un des engagements forts de la commune mais aussi préoccupations majeures des bieujacaises et des bieujacais»

Nombreuses ont été les demandes concernant la possibilité de disposer sur le territoire communal d'un lieu où les habitants pourraient déposer leurs déchets de végétaux au lieu de parcourir 20 kilomètres (aller-retour) pour rejoindre la déchetterie de Langon avec tous les inconvénients que cela peu comporter : surconsommation de carburant, files d'attente longues, contraintes horaires mais aussi surcharge de la déchetterie (plus de 56% des déchets déposés sont des déchets verts).

C'est pourquoi, l'équipe municipale, par le biais de ses commissions environnement et voiries-bâtiments, a planché sur le sujet et s'est mise en quête de l'endroit idéal pour ce futur lieu de dépôt. Le site adéquat a été identifié sur une parcelle communale située Route des Barrails au lieu-dit Lahitte.

## La Mairie

Restait alors à prévoir les aménagements nécessaires et à créer un règlement intérieur. Après consultation d'entreprises et au vu du montant estimé des travaux (environ 18 000€), il a été décidé d'entreprendre ces opérations en interne grâce à notre agent technique communal secondé par un élu. Au final, c'est une économie de près de 14 000€ qui a été réalisée sur l'enveloppe financière estimative. Les commissions, dans le même temps, établissaient le règlement intérieur, avec l'aide technique du SICTOM.

Le 29 avril dernier avait lieu l'inauguration du site en présence d'une belle assistance et l'ouverture officielle intervenait le 15 mai suivant.

Un premier bilan après 3 mois d'utilisation montrait une discipline parfaite des usagers de la «végéterie», utilisée par près d'une quarantaine de familles de la commune : un encouragement certain pour ce nouveau service municipal gratuit en direction des habitants de Bieujac.



### Un véhicule élémentaire !

Le Conseil Municipal a décidé d'acheter un véhicule utilitaire d'occasion équipé d'un attelage, pour fixer la remorque qui transporte des conteneurs alimentaires. Cette acquisition nous permet de répondre, à notre engagement avec le SIRP, pour le portage des repas de la cantine de Bieujac en direction des enfants de l'école de St Pardon de Conques tous les midis. En effet, cette responsabilité revient tous les 3 ans à chaque commune.

De plus, l'achat de ce véhicule utilitaire permet des déplacements sécuritaires de notre agent communal sur la voie publique. Pour une meilleure reconnaissance du véhicule, des autocollants avec le logo de la commune ont été placés sur les portières.



## ➤ Liaison douce et accueil inconditionnel à La Maison de Bieujac

Le 23 septembre 2023, l'équipe de l'association Encore des Tiroirs Cachés a été fière d'inaugurer le résultat des travaux d'accès aux Personnes à Mobilité Réduite (P.M.R.) de La Maison de Bieujac. Ces travaux coordonnés par la Mairie ont été réalisés en trois mois par des artisans locaux. Pour ce faire, **la commune a pu bénéficier d'une aide financière du Conseil Départemental de la Gironde avoisinant 50% du coût total.** Le reste à charge est assuré par la municipalité, propriétaire du bâtiment.

Aux côtés de l'équipe municipale de Bieujac et de son maire Frédéric Birac, étaient présents deux conseillers départementaux du Sud Gironde, Jean Luc Gleyze, Président, et Isabelle Dexpert, Vice-Présidente, qui soutenaient largement ce projet.

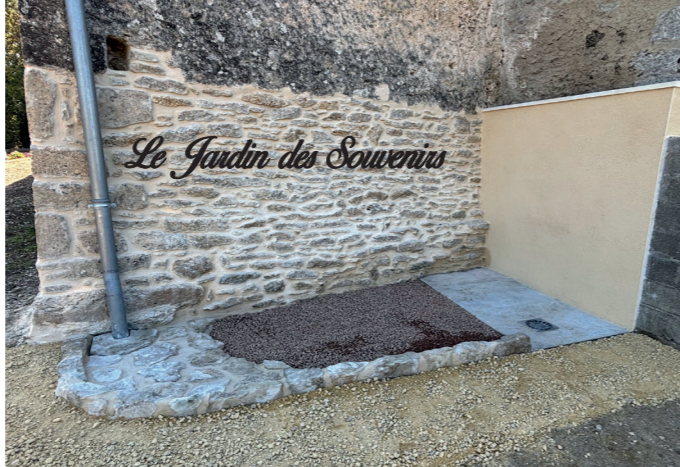
*«L'association Encore des Tiroirs Cachés a été fière d'inaugurer le résultat des travaux d'accès aux Personnes à Mobilité Réduite (P.M.R.) de La Maison de Bieujac.»*

La soirée fut belle avec les artistes qui ont fait visiter les toilettes, les habitants de la commune et les adhérents de « La Maison ».

«La Maison» a pris un coup de jeunesse ... et ils étaient là aussi les jeunes, accompagnant leurs parents et heureux de jouer avec Émile (la mascotte du suivi des travaux).

Quant à la soirée, elle s'est terminée artistiquement par un spectacle de danse tout en poésie avec Séverine Bagnariol et Marie Rimbaud du collectif Regard Mobile pour une pièce intitulée «Voyage immobile en paysage partagé».

**Nous sortons grandis de cette mise aux normes.**



## ➤ Création d'un Jardin des souvenirs

En raison de demandes de plusieurs familles, le **Conseil Municipal a consacré un emplacement d'environ 10m<sup>2</sup> pour un Jardin des Souvenirs au sein de notre cimetière.** Cet espace aménagé permettra aux familles de disperser les cendres des personnes décédées et de pouvoir se recueillir.

Cet espace doit être doté d'un équipement mentionnant l'identité des défunts sur une plaque fixée au mur prévu à cet effet. Le dispositif d'identification sera une plaque de format standard de pompe funèbre, de 20x10cm, dont les travaux de gravure seront effectués par l'entreprise choisie par le concessionnaire et et aux frais des familles. Une inscription en fer forgé, «Jardin des souvenirs», sera réalisée et mise en place par une entreprise locale : Jean Sébastien GANS.

Un règlement d'utilisation sera élaboré.

## ➤ Création d'un espace de caverne...

En complément de l'espace du columbarium quasiment complet, le **Conseil Municipal propose de consacrer une partie du cimetière, sur sa partie Est, aux caverne pour répondre aux demandes des familles.** La caverne est un petit caveau familial d'environ 1x1 m, et pourra recevoir jusqu'à quatre urnes. Cette cuve aménagée en sous-sol devra être équipée d'une dalle de fermeture en ciment et pourra être recouvert d'un monument cinéraire. Les travaux choisis par le concessionnaire seront aux frais des familles et devront respecter les dimensions délibérées.

## ➤ Mise en accessibilité PMR de l'entrée de l'Église

Il était prévu de longue date de réaliser les travaux d'accès aux Personnes à Mobilité Réduite (P.M.R.) de l'Église. Mission accomplie début novembre grâce à l'habileté de notre agent technique communal qui a effectué cette opération avec rapidité et maîtrise. Il convenait à la base de faire disparaître la marche du portail d'entrée du bâtiment, marche qui gênait fortement l'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite et notamment aux personnes en fauteuil roulant. Aujourd'hui cet obstacle a disparu, éliminé grâce à la réalisation d'un plan incliné maçonné et carrelé en travertin.

**Après la Maison de Bieujac, c'est un second bâtiment communal désormais aux normes PMR :** une nouvelle étape franchie dans l'aménagement obligatoire des bâtiments publics.



## ➤ Finances : Une gestion d'équilibriste...

**Cette année 2023 aura été à la hauteur de nos craintes : l'inflation aura confirmé sa progression tout comme le prix des énergies !** ...Nous nous y étions préparés et avons activé en amont toutes les stratégies de défense à notre portée : recherche accrue de la moindre subvention d'aide au fonctionnement ou à l'investissement, passage en LED de l'éclairage public, développement des travaux en régie (grâce aux investissements liés aux équipements et recrutements communaux), choix de dépenses raisonnés, suivi des écritures comptables régulier, appels d'offres rigoureux...

Les recettes, quant à elles, avaient également été raisonnablement anticipées dans notre budget 2023 et seront donc à la hauteur des dépenses. **Par prudence également, nous nous sommes gardés d'intégrer les recettes de la vente du bien immobilier communal dit « Maison Mauco » tant que la vente n'en sera pas confirmée.** Elle le sera, nous l'envisageons dès 2024 et pourra ainsi abonder les budgets des années suivantes.

Sur le plan des finances communales, 2023 a aussi été l'année de **l'ouverture d'un Budget Annexe à côté du Budget Principal.** L'ouverture d'un tel budget est obligatoire pour la gestion des opérations de la construction du nouveau lotissement communal dit « Hameau de Gâtine ». Ce budget permettra à la commune le financement de la Voirie et des Réseaux Divers (VRD) indispensables à la vente des terrains à bâtir de ce futur espace.

*«L'ouverture d'un budget annexe est obligatoire pour la gestion des opérations de la construction du lotissement communal dit "Hameau de Gâtine".»*

Cette opération que nous avons choisie de gérer à l'échelle de la commune, sans faire appel à des promoteurs, devra **permettre à notre village de profiter de l'excédent des ventes qui sera totalement réinvesti dans des projets d'aménagements communaux.** Certes, nous contracterons un prêt-relais à court terme qui amorcera ce budget annexe, cela afin de ne pas toucher au budget principal et ainsi assurer la continuité du bon fonctionnement de la commune. Cependant, le faible coût de ce prêt sera largement et rapidement compensé par la vente des terrains, d'autant que la demande des acheteurs est pressante.

L'équation pour nous reste la même pour 2024 : faire preuve de prudence dans nos choix sans freiner le développement de notre commune, le maintien des services et de la qualité de vie dans notre village. **C'est dans cet état d'esprit mais aussi avec confiance et détermination que nous abordons d'ores et déjà l'élaboration du prochain budget.**



## ➤ La Brigade des routes toujours sur le pont

Comme à l'accoutumée, la Brigade des Routes composée des membres du Conseil Municipal a une nouvelle fois repris du service aux premiers beaux jours de l'année 2023. L'hiver a laissé ses traces sur les voies communales et **une reprise des chaussées en enrobé s'est avérée nécessaire** notamment sur le plan de la sécurité de la circulation des véhicules.

*«La Brigade des Routes composée des membres du Conseil Municipal a une nouvelle fois repris du service aux premiers beaux jours de l'année 2023.»*

Toujours très impactées, les routes de Lafargue, du Beuve, de Bartzac ont été traitées par de simples rebouchages de nids de poule. Pour la route de Sablet, il convenait plutôt de s'occuper des parties les plus dangereuses avant le remaniement complet de la voie survenu en été.



## ➤ Faucardage des routes plus régulier

L'acquisition d'un tracteur et d'un gyrobroyeur à destination du service technique communal avait pour but de mieux maîtriser l'entretien des 14 kilomètres de voirie communale. C'est cette année chose faite puisque, **à intervalles réguliers, les bas-côtés de nos axes routiers ont été tondu** afin de garantir la sécurité de tous.

*«la commune est aujourd'hui quasi indépendante dans l'entretien des voies communales»*

Par ailleurs, le déplacement des limites d'agglomération, route de Vidalot et route de Dugay, a rallongé d'un bon kilomètre les voies à entretenir. Quant aux talus, une société privée est intervenue en fin de saison afin de parfaire le travail commencé en régie.

Enfin, les parcelles communales des peupliers du bord du Beuve ont elles aussi bénéficié d'un entretien régulier, faisant ainsi le bonheur des pêcheurs locaux.

Grâce à ce matériel performant, **la commune est aujourd'hui quasi indépendante dans l'entretien des voies communales, ce qui budgétairement est une opération non négligeable.**



## ➤ Réfection des routes

Dans la continuité de notre engagement pour la sécurité routière, ce n'est pas moins de **1,5km de routes communales qui ont été réhabilitées** cet été. En effet une convention a été signée entre les communes de Bieujac, de Saint-Loubert et la société Eurovia pour la reprise de la route de Sablet. Dans un second temps, c'est l'allée de Mauco qui a subi une nouvelle beauté. C'est deux routes ont été traitées en urgence car fortement endommagées. **Un plan global concernant toutes les routes de la commune va être mis en place pour continuer cette amélioration dans les prochaines années.**

## ➤ Pose des panneaux

La mise en application des annonces faites fin 2022 s'est concrétisée durant l'année 2023. **Les différents panneaux ont été mis en place par les services du département pour les limites d'agglomérations et sceller et installer par les élus pour les routes communales.** Les premières constatations sont positives et confirment les choix assumés par le conseil municipal.



## ➤ Un code à respecter

La circulation aux abords de l'école étant compliquée aux heures de rentrée et sortie des classes, **les marquages au sol ont été repris pour rappeler à tous les zones de stationnement interdit et zones de circulation des piétons.**



## ➤ Enseigne école : Il manquait un truc !

Nous passions devant toutes et tous régulièrement sans pour autant remarquer que **l'école n'était pas signalée comme il se doit.** Cela est maintenant chose faite avec l'ajout d'une enseigne magnifique. Elle a été réalisée et posée par, Jean Sébastien Gans, artisan communal. Le support avait été précédemment repeint par notre agent communal.

Nous remercions également monsieur David Peyrille, artisan peintre sur notre commune, qui s'est proposé de **redonner gracieusement un coup de neuf aux volets de l'école** durant l'été.



## ➤ Incivilité et dépôts sauvages au point d'apport volontaire

Ces dernières semaines, il a été constaté une augmentation du nombre de dépôts sauvages autour de notre Point d'Apport Volontaire (PAV), de la commune en bas du cimetière. Ces actes d'incivilités nuisent à notre environnement et à la salubrité du lieu. Cela impactent également financièrement notre commune, par le temps nécessaire aux agents du service technique de maintenir ce lieu propre pour nous tous, et ce plusieurs fois par semaine, en complément de l'agent du SICTOM qui passe lui aussi une fois par semaine.

**«Ces actes d'incivilités nuisent à notre environnement et impactent également financièrement notre commune»**

C'est pourquoi nous vous rappelons, qu'il est de la responsabilité de tous de conserver un environnement propre et agréable au quotidien de ce lieu.

Tout dépôts sauvages de déchets au pied des conteneurs, plus largement sur la voie publique ou dans la nature est un comportement intolérable d'autant plus que des solutions existent et peuvent être mise à votre disposition sur simple demande au SICTOM.

Par ailleurs, Il est rappelé que les dépôts sauvages de déchets sont passibles d'une amende par la commune, suivi d'une plainte à la gendarmerie et d'une facturation spécifique par le SICTOM pour enlèvements de dépôts sauvages sur votre facture.

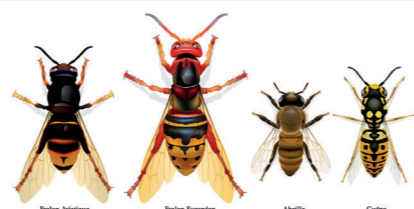


## ➤ PLUI

Suite au vote du PLUI au 15 janvier 2023, dès le lendemain, le bras de fer s'est engagé entre Monsieur le Maire, Guillaume Normant, le service urbanisme de la CDC, le bureau d'étude et le cabinet d'avocat urbaniste. **L'objectif est de reprendre le combat en défendant les intérêts des autres propriétaires privés de notre commune, non-inscrits sur le registre du commissaire-enquêteur.** Un travail important a été fourni à l'issue de ces réunions pour valoriser nos séchoirs à tabac, comme la première fois. En effet, après beaucoup de travail, de conciliations mais aussi et surtout avec beaucoup d'abnégation, c'est au final, 24 autres séchoirs qui vont bénéficier d'un changement de destination, en plus des 16 obtenus par leurs propriétaires déjà inscrits. Une victoire pour nous, en vue de la revoyure simplifiée du PLUI avant 2026.

**«c'est au final, 24 autres séchoirs qui vont bénéficier d'un changement de destination, en plus des 16 obtenus»**

En complément, nous en profiterons pour négocier la remise en place de certaines divisions parcellaires constructibles avant, qui devenues non constructible suite au PADD, mais inscrites sur le registre du commissaire-enquêteur, cela avant la fin du PLUI qui court jusqu'en 2030. Nous étudierons la possibilité de répondre juridiquement à une demande de recours gracieux sur un quartier de Bieujac.



## ➤ Lutte contre le frelon asiatique

Cette année, c'est plus d'une cinquantaine de pièges qui ont été remis gratuitement à la population engagée dans ce combat qui durera de nombreuses années. L'insecte ravageur des abeilles a repris cette saison du poil de la bête et de fortes colonies ont été recensées un peu partout. C'est pourquoi notre effort ne doit pas se relâcher afin de pouvoir à terme diminuer voire éradiquer cette espèce invasive dangereuse même pour l'homme. **Dès le printemps prochain une nouvelle campagne sera organisée.** En attendant, si besoin, il reste quelques pièges à disposition en Mairie.

## ➤ Urbanisme

### J'ai un projet de travaux...

Certificat d'urbanisme, déclaration préalable de travaux, permis de construire, de démolir, d'aménager, toutes ces demandes doivent faire l'objet d'une autorisation préalable avant d'entreprendre les travaux.

Pour réaliser vos démarches d'urbanisme, la Communauté de Communes du Sud-Gironde met à votre disposition un service en ligne, **sécurisé, gratuit et facilement accessible.**

<https://gnau10.operis.fr/sudgironde/gnau/#/>



**La saisie de quelques informations ciblées vous permettra d'éditer le bon formulaire CERFA.**

➤ **Un service accessible à tout moment et où que vous soyez, dans une démarche simplifiée.**

➤ **Un gain de temps :** plus besoin de vous déplacer en mairie pour déposer votre dossier ou d'envoyer vos demandes en courrier recommandé.

➤ **Une démarche plus écologique,** grâce à des dossiers numériques qui ne nécessitent plus d'être imprimés en de multiples exemplaires.

➤ **Plus de transparence sur le traitement de vos demandes,** grâce à un circuit entièrement dématérialisé avec tous les acteurs de l'instruction, et des échanges facilités jusqu'à la décision de l'administration.

## En place !



Depuis le Mercredi 05 juillet 2023, nous observons des va-et-vient entre «La Maison» et la place du village. En effet, les clients de la vente hebdomadaire des producteurs locaux (légumes, pain, fromages, vins, gâteaux et pâtisseries), sortent du café, traversent et profitent d'une marchande ambulante qui pose son stand tous les mercredis à partir de 18h30 sur la place des marronniers de notre village : Domi ! «Domi Paëlla» plus exactement !

Accueillante et souriante, elle nous propose chaque semaine de la paëlla, des escargots à la Bordelaise et un plat supplémentaire différent : poulet basquaise, couscous, moules-frites, ...

La confection et la vente se font sur place ou sur réservation en amont. **Quelques jours avant sur le Facebook de la mairie de Bieujac, vous trouvez les plats proposés.**

Une convention d'occupation du domaine public engage le commerce ambulancier et la mairie.

En espérant pouvoir vous proposer et accompagner Domi d'autres délices gourmands...



## Cérémonies du 8 mai et 11 novembre

C'est une vingtaine de Bieujacais qui assistent à ces cérémonies aux monuments aux morts. Le nom de ces héros ordinaires gravés sur ce monument de notre village nous rappellent que la liberté a un prix.

Un vin d'honneur est offert par la municipalité à la fin de ces moments de célébration.



## Cadeaux aux anciens

Pendant la période Covid les seniors du village ont reçu un colis pour égayer les fêtes de fin d'année. Malgré la sortie de crise et l'organisation du repas des anciens, la municipalité a décidé de faire perdurer ce moment.

Les enfants de l'école de Bieujac se sont joints à nous, élus, par leurs dessins.

C'est ainsi que l'ensemble du conseil municipal a distribué mi-décembre les paquets. C'est un moment de rencontre et de partage qui est apprécié par tous.

# La Vie Bieujacaise

Mieux vivre ensemble



## ► La fête des lumières du 9 décembre 2022

C'est grâce à l'initiative du conseil municipal et à la collaboration avec les Temps d'Activités Périscolaires (TAP), l'association BAC, le comité des fêtes, la chorale et «La maison de Bieujac» que la fête des lumières a pu avoir lieu.

Les arbres de la rue Pierre Pescay ont été ornés de boîtes-cadeaux réalisées par les enfants.

Les lumières du bourg ont été éteintes et remplacées par plus de 500 bougies. C'est dans cette atmosphère que sur la place de la mairie, près du traîneau et du sapin, de nombreux spectateurs ont pu découvrir un magnifique conte de Noël et écouter les chants mélodieux de la chorale.

Puis sur la place des marronniers, qui avaient pris des airs de fête, un concert décalé de la compagnie Bougrellas a fait rire et chanter le public. La soirée s'est terminée tard autour des braséros, du vin et du chocolat chaud.

Ce fut une agréable soirée illuminant les regards des enfants et des parents.

La prochaine édition 2023, aura lieu lors de l'édition de ce journal...



## ► Cérémonie des vœux de janvier 2023

C'était avec un réel plaisir que nous vous avons accueillis, aussi nombreux, lors de cette première cérémonie des vœux en présentiel, avec le conseil municipal et moi-même. Nous vous remercions encore une fois de votre présence. Cette cérémonie nous a permis de faire un point d'étape sur les projets finis, ceux en cours et de se projeter sur l'avenir. Cette traditionnelle cérémonie à une véritable fonction de convivialité et nous montre notre attachement à ce village. Ce fût un moment d'échange agréable autour d'un buffet dînatoire, qui nous a permis aux uns et aux autres de prendre des nouvelles de nos familles et de nos proches. Au final, nous constatons que c'est une date importante pour nous tous. C'est pourquoi, nous vous donnons rendez-vous à la prochaine cérémonie des vœux le samedi 27 janvier 2024.



## ► Le repas des aînés de retour

Après trois longues années d'absence dues aux conditions sanitaires difficiles, le traditionnel repas des aînés a enfin pu se tenir le 19 mars dernier à la salle polyvalente. Près de 80 convives ont pu profiter d'une superbe journée où les échanges furent nombreux, toutes générations confondues.

Élaboré par l'ensemble du conseil municipal, le menu a ravi l'ensemble des participants qui ont également apprécié le service assuré par des jeunes bieujacais motivés et solidaires. L'animation musicale assurée bénévolement par Annick, toute nouvelle bieujacaise, a remporté l'adhésion d'un public très participatif et prompt à pousser la chansonnette. Bref, une belle journée de printemps où l'amitié et les sourires furent à l'honneur. Vivement 2024, pour se retrouver pour un nouveau moment de bonheur.



## ► « 2022 sous la chaleur, 2023 sous la pluie. »

La pluie s'est invitée, pour cette édition 2023 de notre fête du village, et a bousculée les activités de la journée du samedi. Dictée et sieste littéraire à l'abri pendant que certains courageux bravaient le temps pour la marche gourmande et la pétanque.

Comme un miracle, une éclaircie est venue nous permettre de maintenir l'esprit guinguette à l'extérieur et ce n'est pas moins de deux cents personnes qui sont venues déguster les jambons à la broche et festoyer jusque tard dans la nuit.

Au petit matin du dimanche, la pluie avait fait son retour et nous a contraints à faire le traditionnel repas dans la salle des fêtes. Nous avons tout de même réussi à clôturer cette journée avec du ciel bleu et un apéritif offert par la municipalité devant «La Maison» de Bieujac.



## ► Et si nous fêtions les années 70...

Le 15 juillet, sous la houlette de Bieujac Arts et Culture, la société de Chasse, le comité des fêtes, Encore des Tiroirs Cachés (La maison), les enfants des écoles et avec le partenariat de la municipalité, une journée souvenir, Bieujac en 1970, fut organisée.

Ceux et celles, ayant vécu ici dans ces années-là, ont eu le plaisir de se retrouver aux abords et au cœur du village pour déambuler au milieu des animations prévues pour cette journée :

- Initiation à la pêche
- Concours de pétanque
- Ouverture du bar tenu par Marie-Claire
- Exposition de voitures, mobylettes et vélos des années 70
- Mur des souvenirs, expositions des photos récupérées auprès des bieujacais et autres...
- Remise en fonctionnement de la forge du village
- Visite du musée agricole de Madame et Monsieur Lagardère
- Ouverture de l'épicerie Garrelis avec vente de bonbons des années 70
- École : expositions des photos de classe, du matériel, livres de ces années-là et du formidable travail des enfants, des enseignants et des anciens du village sur la vie dans nos campagnes.

Plus de 300 Bieujacais et anciens Bieujacais, venus de chaque coin de France et même de l'étranger, se sont retrouvés autour d'un bon repas animé par Karine et l'orchestre des seventies, Jean Michel Cursan.

Pour clôturer, un feu d'artifice, offert par la municipalité, a illuminé et résonné dans le ciel Bieujacais.



# Agenda 2024

- Samedi 27 janvier - 19h :  
Vœux de la commune à la salle polyvalente
- Dimanche 17 mars - 12h :  
Repas des aînés à la salle polyvalente
- Samedi 23 mars :  
Carnaval (Comité des fêtes)
- TOUS LES JEUDIS de février à mai - 9h30 à 11h :  
Ateliers FORM ÉQUILIBRE à la salle polyvalente
- Dimanche 16 juin :  
Théâtre enfants (Bieujac Art et Culture)
- Dimanche 21 juin :  
Fête de la musique (La Maison)
- Du 05 au 07 juillet :  
Fête du Village
- Vendredi 25 octobre -19h :  
Accueil des nouveaux habitants de la commune à la salle polyvalente
- Vendredi 06 décembre -19h :  
Fête des lumières

## Etat Civil 2023

### ► Naissances

- Romane MARQUET, née le 26 Juin.
- Hazel DUCASSE ARDOUIN, née le 7 Juin.
- Suzanne METCALFE, née le 31 Juillet.
- Maddy LEPERLIER TANTALIDES, née le 23 Octobre.

### ► Mariage

- Elodie LEGALLOIS avec Pierre-Antoine PETIT, le 26 Mai.
- Magda Rabha HARIM avec Jean-Paul CANTINEAU, le 26 Août.

### ► Décès

- Etienne LENESTOUR, le 30 Janvier.
- Jean Louis RENOUX, le 02 Mars.
- Marie-Martine TARDIVEL, le 19 Avril.
- Marie JARD, le 11 Juin.
- Gaston DUCASSE, le 19 Juin.

## Prochaines Elections

les élections EUROPÉENNES le 09 Juin 2024

Bientôt 16 ans ? pensez au  
**RECENSEMENT**  
à la mairie du domicile



OBJECTIF  
CITOYEN

www.defense.gouv.fr/JDC

Une attestation vous sera remise

Le recensement est obligatoire, il est à réaliser entre le jour du 16<sup>ème</sup> anniversaire et la fin du 3<sup>ème</sup> mois suivant

L'attestation de recensement est obligatoire entre 16 et 18 ans pour s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

## LA MAIRIE VOUS ACCUEILLE

### Accueil Mairie :

Tous les jours de 14h à 17h  
Le jeudi jusqu'à 18h15.

### Permanence de Monsieur le Maire :

Le jeudi de 14h à 17h, sur rendez-vous.

### Service URBANISME, sur rendez-vous :

Le vendredi de 9 h à 11 h 30,  
ou [urbanisme@bieujac.fr](mailto:urbanisme@bieujac.fr)

1 rue Pierre Pescay - 33210 Bieujac  
Tél. 05 56 62 82 53  
[secretariat@bieujac.fr](mailto:secretariat@bieujac.fr)



Site internet :



[www.bieujac.fr](http://www.bieujac.fr)

Page Facebook



Commune de Bieujac

Accès  
Site Internet  
et Facebook

